

Contacts

Bruno Baumann

Tél. 06 13 77 10 03

mail : bbaumann@atmo-aura.fr

Sébastien Waitz

Tél. 07 82 05 12 47

mail : swaitz@atmo-aura.fr



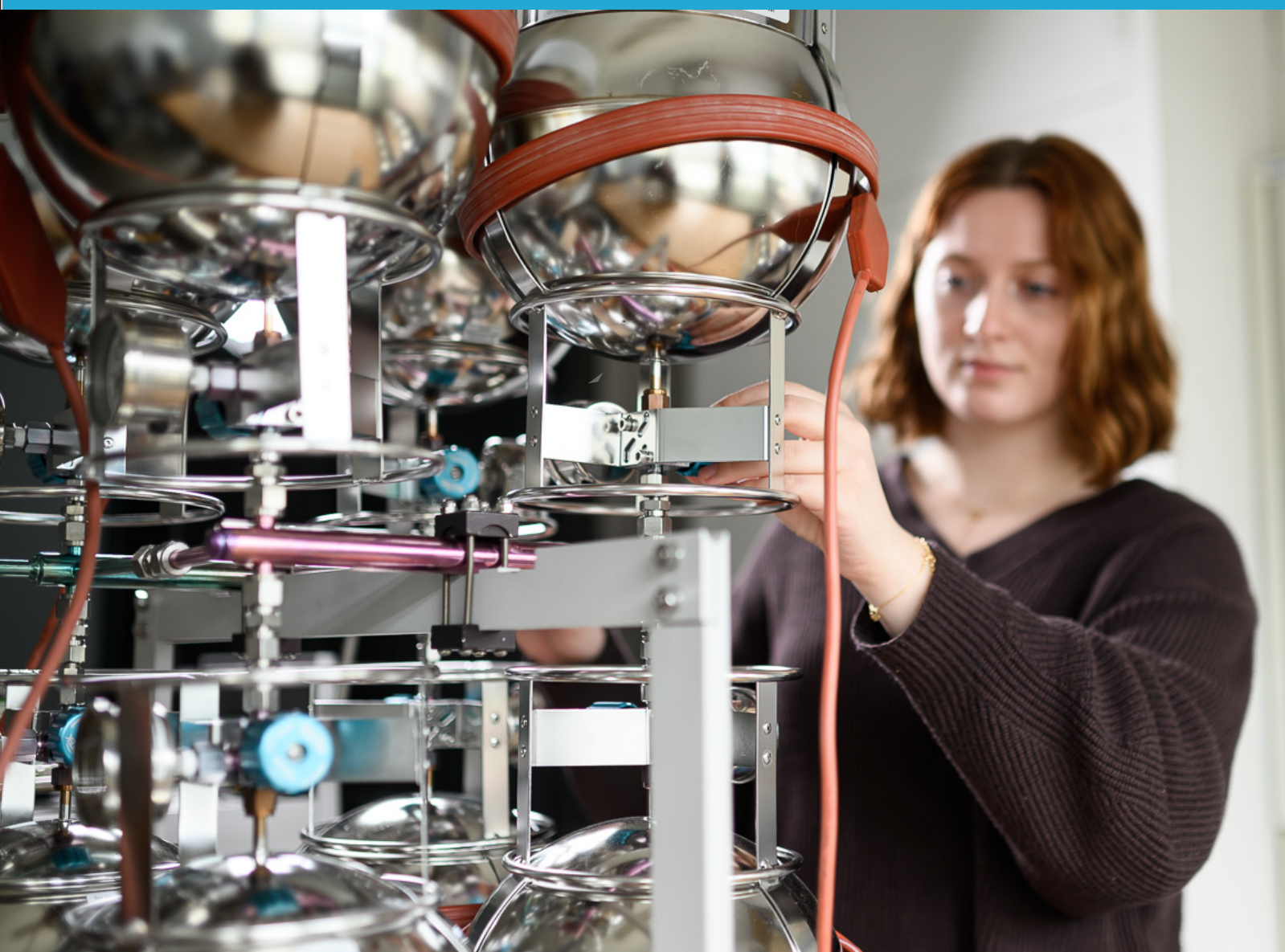
www.atmo-auvergnerhonealpes.fr

Atmo votre parten'air
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Atmo votre parten'air
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

QASA

Qualité de l'Air en Situation Accidentelle



**Un programme régional mutualisé,
pour évaluer l'impact d'un accident industriel
sur la qualité de l'air respirée
par les populations riveraines**

LA RÉPONSE AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES (POST LUBRIZOL)

Des évènements (accidents industriels, incendies divers) peuvent considérablement affecter la qualité de l'air et il est impératif d'en évaluer l'impact pour caractériser l'exposition des populations riveraines.

Les réglementations post Lubrizol imputent cette responsabilité aux exploitants d'ICPE. Ce programme vise à les accompagner dans cette mission, durant les premières 24 heures et également sur le suivi post-accidentel.

Pour qui ?

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Pourquoi ?

Évaluer l'impact d'un accident sur les populations riveraines, les personnels de l'ICPE et les services de secours.

POURQUOI ADHÉRER ?



Plus de 30 industriels qui nous font confiance en 2022



Une association du type "loi 1901" agréée par le Ministère de la Transition Écologique avec 40 ans d'expertise dans la mesure de qualité de l'air.



Un programme collaboratif avec une équipe experte formée à la gestion de crise en lien avec les acteurs concernés : pompiers et services de l'État.

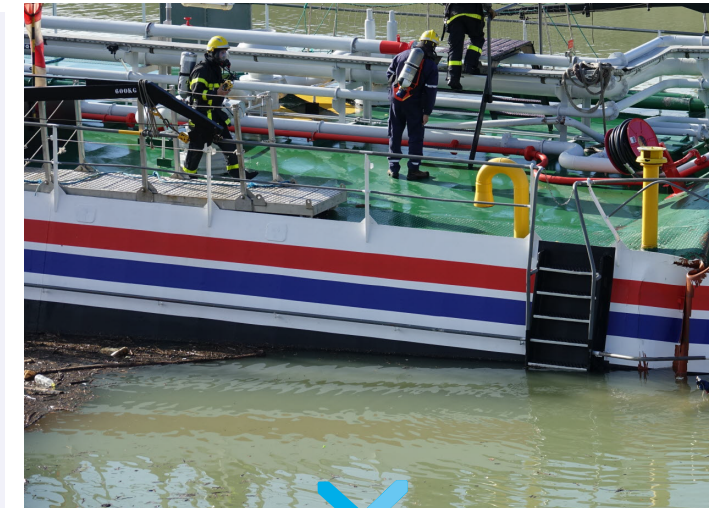


Mise à disposition et déploiement d'une large gamme d'outils (prévisions météorologiques, dispersion des polluants) et de moyens de mesures (immédiates ou différées..)

ATMO VOUS ACCOMPAGNE

Anticipation en amont

- Recherches sur les méthodes de prélèvement et d'analyses des composés toxiques et/ou odorants présents sur site
- Participation à la rédaction des POI (Plan Opération interne)
- Achat, entretien et renouvellement de matériels de prélèvement et d'analyse en air ambiant, confié aux primo-intervenants (personnel ICPE et SDIS)
- Accompagnement à l'utilisation du matériel de prélèvement et aux méthodes d'échantillonnage
- Gestion d'un laboratoire interne et des relations avec des laboratoires d'analyse tiers.



Intervention lors de l'incident

Dans les premières 24h

- Astreinte 7j/7 - 24h24 et appui téléphonique aux méthodes d'échantillonnage : choix des techniques et lieux de mesures
- Fourniture rapide de données (pollution, signalements) et modélisation de la dispersion atmosphérique.
- Mise à disposition rapide de matériels de prélèvements complémentaires et recueil/gestion des échantillons des primo intervenants (ICPE, SDIS)

Post 24h

- Réalisation de mesures et prélèvements complémentaires
- Installation de moyens de mesures lourds (remorque équipée d'analyseurs pour effectuer des mesures en continu)
- Exploitation et interprétation des données ; communication

